



Des
VACANCES
à **VIVRE**

Séjours
EN FRANCE

6-17
ans



Séjours proposés par
l'Aroéven DIJON
BOURGOGNE

Pourquoi

PARTIR

avec L'AROÉVEN ?



POUR NOTRE EXPÉRIENCE

Depuis plus de 70 ans, nous nous engageons dans l'organisation des séjours de vacances de jeunes de 6 à 17 ans.

- Chaque année, ce sont 8000 jeunes qui participent aux séjours des Aroéven.
- Notre implantation régionale nous permet une plus grande proximité, une écoute et une connaissance des besoins de chacun.
- Organisme de formation, nous accompagnons, suivons et évaluons nos équipes afin de garantir le respect de nos valeurs dans tous nos séjours de vacances.

POUR DES VACANCES À VIVRE ENSEMBLE

- Parce que nous sommes une association laïque et d'éducation populaire, à but non lucratif, créée par l'Éducation Nationale et complémentaire de l'école.
- Parce que tout au long de l'année, bénévoles et professionnels mènent des actions centrées sur l'accompagnement des jeunes dans et hors l'école (classes découverte, formations d'éducation à la citoyenneté, formations BAFA/BAFD...).
- Parce que nous défendons l'idée que tous les enfants ont le droit de partir en vacances.
- Parce que nos séjours sont basés sur les relations humaines, l'entraide, la solidarité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- Parce que nos séjours sont des lieux d'apprentissage et d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective.

POUR DES JEUNES,

ACTEURS DE LEURS VACANCES

- Les besoins et les attentes du jeune sont notre priorité. Nos objectifs premiers sont de lui permettre de disposer de son temps, changer d'air, partir à la découverte de nouveaux lieux, faire de nouvelles rencontres, s'amuser avec les copains et les copines.
- Les équipes d'animation accompagnent le développement de l'autonomie, de l'initiative de chaque participant en lui confiant la réalisation de temps de séjour (organisation d'une visite, d'une veillée, élaboration des repas, vaisselle...). Le jeune aura la possibilité de faire seul ou accompagné.
- La parole du jeune, le dialogue et l'écoute ont une place primordiale. Chaque jeune peut faire entendre ses idées dans le respect du groupe.



Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable.

En 2024, la plupart de nos séjours étaient labellisés « colos apprenantes ». Nous nous engageons pour 2025 à renouveler l'opération. Nos séjours sont également labellisés par VACAF, donnant droit à des aides supplémentaires pour les enfants nés en 2014 et ceux nés en 2013 qui n'auraient pas bénéficié de l'aide en 2024.



LA COLO

c'est apprendre

AUTREMENT



et revenir avec de beaux souvenirs !

S'OXYGÉNER

Partir en colo, c'est **vivre dans des environnements de pleine nature**, respirer l'air vivifiant de la mer, de la montagne ou de la campagne. C'est **sortir de son environnement quotidien** et **recharger les batteries**.

SE DÉPENSER

L'**activité sportive fait partie intégrante** de nos séjours. Adaptée aux capacités de chacun et mettant en œuvre un **esprit coopératif, d'entraide** et de **tolérance**, elle offre l'opportunité de découvrir des activités nouvelles, des pratiques propres aux cultures régionales, aux éléments naturels du lieu de séjour (mer, montagne...).

DÉCOUVRIR CE QUI M'ENTOURE

Principalement organisés à la montagne mais permettant aussi l'évasion vers des territoires plus lointains, tous les séjours sont pensés pour que chacun puisse vivre pleinement l'environnement dans lequel il se déroule.

APPRENDRE DIFFÉREMMENT

Les colos, ce sont les vacances des enfants et des jeunes et l'opportunité d'apprendre différemment, d'expérimenter et de constater que **l'apprentissage** ne concerne pas que les enseignements scolaires mais qu'il **s'applique à tous les objets et instants de la vie**.



NOS ÉQUIPES S'ENGAGENT

- À préparer les séjours et proposer un véritable projet de séjour en cohérence avec le projet de l'association.
- À tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes et ainsi **favoriser une vie collective agréable et sereine**.
- À vous **communiquer toutes les informations** relatives aux séjours par l'envoi d'une lettre d'informations et à répondre à toutes vos questions.
- À vous **donner régulièrement des nouvelles**, pendant le séjour, par l'intermédiaire d'un blog ou sur simple appel téléphonique.
- À **tenir compte de vos avis** et remarques après le séjour.
- À **être joignables** pendant le séjour.

ENCADREMENT

Les Aroéven ont fait le choix de recruter plus d'encadrants que la norme légale.

PROJET ÉDUCATIF



NOS VALEURS

- Citoyenneté / Laïcité
Conscience des autres, du monde.
Tolérance, respect, solidarité et harmonie.
- Autonomie / Responsabilisation / Émancipation
Connaissance de ses limites,
apprendre à faire des choix, donner son avis, s'intégrer et grandir.
- Éducation
Enfants, parents, adultes et équipe pédagogique.

NOS OBJECTIFS

- Permettre aux enfants et aux jeunes de passer des vacances agréables, enrichissantes et source d'apprentissage.
- Éduquer à la diversité, à la rencontre de l'autre.
- Inclure tous les enfants et accepter les différences.
- Proposer et non imposer.
- Respecter l'environnement.

S'INSCRIRE

- Par internet, sélectionnez votre séjour et renseignez les champs demandés, puis imprimez le bulletin reçu par mail, accompagné de l'acompte de 30 % ou réglez directement par carte bleue. Nouveau, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site pour régler en toute sécurité l'acompte et le solde du séjour.
- En version papier, contactez-nous par téléphone ou par mail et nous vous enverrons tous les documents au format de votre choix.



DESTINATION

SOMMAIRE



- SÉJOURS MONTAGNE - P.6 et P.8
- SÉJOURS OCÉAN - P.7 et P.10
- SÉJOURS CORSE - P.9

- COLOS PRATIQUES P.12 À 13
- CONDITIONS CDG P.14
- PROGRAMMATION BAFA P.15

AIDES FINANCIÈRES



Les tarifs indiqués sur cette brochure ne tiennent pas compte des aides financières qui peuvent vous être accordées. Celles-ci varient selon de nombreux paramètres : ressources, région, département, commune, entreprise.

- La CAF - Les aides aux temps libres / Pass' colo

Selon le quotient familial, la CAF attribue des aides aux temps libres aux familles. Attention, les bons CAF n'ont pas valeur d'acompte.

- La Jeunesse au Plein Air - L'aide au départ.

Quelles que soient vos ressources, vous pouvez adresser une demande d'aide financière à la Jeunesse au Plein Air (JPA) de votre département de résidence.

- La SRIAS en fonction de votre QF.

• D'autres aides plus spécifiques existent : CE, mairies, collectivités, PIM, ASIA, bons MSA...

Sachez que les chèques ANCV sont acceptés et ont valeur d'acompte.

MONTAGNE ENCHANTÉE



Bellevaux (74)

Séjour organisé par l'Aroéven Dijon
Bourgogne Franche-Comté

24 enfants/6-10 ans



Accueil sur place possible



TES VACANCES:

Que la montagne est belle ! De quoi aiguiser les esprits des petits curieux avides de découvrir le milieu montagnard et les activités de pleine nature... Le séjour propose des activités communes à l'ensemble du groupe afin de créer des moments de partage. Une multitude d'activités sont prévues lors de ce séjour à Bellevaux, des panoramas à couper le souffle des rencontres inattendues lors des visites ou à l'occasion d'une courte randonnée. Les baignades face aux sommets du Jura ou au Mont Blanc seront inoubliables. C'est le séjour idéal pour un premier départ et l'occasion rêvée pour te faire de nouveaux-elles amis-es.

LOGEMENT :

Au chalet de l'Aroéven de Dijon, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires refaits à neuf à l'étage.
Le site bénéficie aussi de grands espaces extérieurs et salles d'activités.
Tu participeras aux tâches de la vie quotidienne et les repas seront préparés par la cheffe du centre.

TRANSPORT :

En autocar grand tourisme au départ de Dijon.
Pré-acheminement en train au départ de Paris et Besançon.
Le bus reste à disposition du groupe durant toute la colo.

ENCADREMENT

1 directeur-riche et 1 animateur-riche pour 8 enfants.

ACTIVITÉS

- Visite du parc animalier de Merlet (séjours de juillet)
- Visite du parc des aigles du Léman (séjour d'août),
- Balades et parcours d'orientation,
- Baignades au lac Léman et au lac de Passy,
- Observation du ciel au télescope, soirée planétarium,
- Fabrication et lancement de fusées,
- Tir à l'arc, accrobranches et escalade
- Randonnées pédestres et grands jeux de plein air
- Nuit sous tente pour les enfants volontaires
- Veillées chaque soir



Dates	Durée	Au départ de Dijon, Chalon, Mâcon et Ambérieu-en-Bugey	Au départ de Besançon	Au départ de Paris	Au départ de Lyon	Sur place
07 au 17 juillet						
19 au 29 juillet	11 jours	810 €	850 €	920 €	820 €	790 €
31 juillet au 10 août						



À L'ABORDAGE



Saint-Georges-de-Didonne (17)

Séjour organisé par
l'Aroéven Nancy-Metz
Grand-Est

25 enfants / 6 -10 ans



TES VACANCES:

Idéalement situé pour découvrir le milieu marin, St-Georges-de-Didonne, petit village de bord de l'océan est prêt à t'accueillir pour un cocktail d'amusement et de découvertes aquatiques !

LOGEMENT :

Le centre « Les Buissonnets » est implanté au bord de l'océan, dans un parc boisé de 8 ha avec accès direct et sécurisé à la plage de Saint-Georges-de-Didonne et une piscine privative. Hébergement réparti en petites chambres avec salle de bains et WC privatifs. Les longues plages de sable fin sont idéales pour la baignade et les jeux de plages. Les abords forestiers sont propices aux balades en vélo.

TRANSPORT :

En autocar grand tourisme au départ de Nancy, Dijon, Chalon et Mâcon.

ENCADREMENT :

1 directeur-riche et 1 animateur-riche pour 8 enfants.

FORMALITÉS :

Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire.

ACTIVITÉS

- Baignades surveillées à la piscine et à l'océan
- Balade en bateau
- Balades à vélo dans la pinède
- Marchés artisanaux
- Temps libre sur la station balnéaire
- Grands jeux et veillées



Accueil sur place possible

Dates	Au départ de Dijon, Chalon et Macon	sur place
Du 21 juillet au 01 août	1015 €	870 €
Du 04 au 15 août *		



*Du 04/08 au 15/08 : *Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange*
Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.

MONTAGNE PASSION



Bellevaux (74)

Séjour organisé par l'Aroéven Dijon
Bourgogne Franche-Comté

24 jeunes/11 à 14 ans



Accueil sur place possible



TES VACANCES:

Que la montagne est belle ! De quoi aiguïser les esprits des petits curieux avides de découvrir le milieu montagnard et les activités de pleine nature... Le séjour propose des activités communes à l'ensemble du groupe afin de créer des moments de partage.

Une multitude d'activités sont prévues lors de ce séjour à Bellevaux, des panoramas à couper le souffle des rencontres inattendues lors des visites ou à l'occasion d'une courte randonnée. Les baignades face aux sommets du Jura ou au Mont Blanc seront inoubliables.

C'est le séjour idéal pour un premier départ et l'occasion rêvée pour te faire de nouveaux-elles amis-es.

LOGEMENT :

Au chalet de l'Aroéven de Dijon, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires refaits à neuf à l'étage.

Le site bénéficie aussi de grands espaces extérieurs et salles d'activités.

Tu participeras aux tâches de la vie quotidienne et les repas seront préparés par la cheffe du centre.

ACTIVITÉS

TRANSPORT :

En autocar grand tourisme au départ de Dijon. Pré-acheminement en train au départ de Paris et Besançon. Le bus reste à disposition du groupe durant toute la colo.

ENCADREMENT

1 directeur-riche et 1 animateur-riche pour 8 enfants

FORMALITÉS :

Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire.

- Visite du parc animalier de Merlet pour les séjours de juillet
- Visite du parc des aigles du Léman pour le séjour d'août
- Parcours d'orientation
- Baignades au lac Léman, au lac de Passy
- Observation du ciel au télescope, soirée planétarium, fabrication et lancement de fusées
- Canyoning et rafting ou VTT et tir à l'arc
- Accrobranches, via ferrata et escalade
- Randonnées pédestres et grands jeux de plein air
- Veillées chaque soir
- Nuit sous tente pour ceux qui le souhaitent



Dates

Durée

Au départ de Dijon,
Chalon, Macon et
Ambérieu-en-Bugey

Au départ
de Besançon

Au départ
de Paris

Au départ
de Lyon

Sur place

07 au 17 juillet

19 au 29 juillet

31 juillet au 10 août

11 jours

910 €

950 €

1020 €

920 €

890 €



LE GRAND BLEU

Cargèse - 2A

Séjour organisé par
l'Aroéven Nancy-Metz
Grand-Est

30 à 36 jeunes / 11 à 14 ans et 15-17 ans



Accueil sur place possible



TES VACANCES:

Tu découvriras les mille visages de l'ouest de la Corse, à Cargèse, ancienne cité grecque et station balnéaire splendide à travers ses criques, ses plages de sable fin, son maquis, le tout dans une ambiance festive !

LOGEMENT:

A Cargèse, station balnéaire située à l'Ouest de la Corse, au nord d'Ajaccio. L'hébergement est sous tentes marabouts de 6 places sur un terrain arboré et ombragé. Des bâtiments en dur abritent les sanitaires, la cuisine ainsi qu'une salle d'activités et deux salles de restauration.

TRANSPORT:

En autocar grand tourisme au départ de Dijon. Le groupe prendra le bateau à Toulon pour la traversée. Sur place le groupe disposera de mini bus.



ENCADREMENT:

L'équipe d'animation sera composée d'une personne diplômée ou stagiaire pour 8 jeunes. Tous seront à même de partager leurs savoir-faire au profit de ceux-ci.

FORMALITÉS:

- Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire.
- Carte d'identité ou passeport valide **jusqu'à la fin du séjour.**

ACTIVITÉS

DATE BUTOIR D'INSCRIPTION: 21 jours avant le départ

- Baignade en mer
- Balade en bateau
- Activités nautiques selon les envies des jeunes et en fonction des conditions météorologiques (bouée tractée, paddle, Kayak de mer par exemple)
- Randonnées (avec bivouac possible)
- Découverte du patrimoine corse (Calanques de Piana, golf de porto, centre historique de Cargèse...)
- Grands jeux et veillées

Dates	Au départ de Dijon et Chalon et Mâcon	Accueil sur place
Du 08 au 21 juillet		
Du 20 juillet au 01 août	1145 €	895 €
Du 31 juillet au 13 août		
Du 12 au 25 août *		



Du 12/08 au 25/08 : Séjour mixte en partenariat avec l'Institut des Sourds de la Malgrange

Ouvert aux sourds, malentendants et entendants : les séjours mixtes représentent une grande aventure humaine, en donnant la possibilité à de jeunes sourds et à de jeunes entendants de développer le sens du partage, la solidarité et la sensibilisation au vivre-ensemble malgré leurs différences.

FUN SUR L'OcéAN !



Saint-Georges-de-Didonne (17)

Séjour organisé par
l'Aroéven Nancy-Metz
Grand-Est



Accueil sur place possible

25 jeunes / 11-14 ans

TES VACANCES

Idéalement situé pour découvrir le milieu marin, St-Georges-de-Didonne, petit village de bord de l'océan est prêt à t'accueillir pour un cocktail d'amusement et de découvertes aquatiques !

LOGEMENT :

Le centre « Les Buissonnets » est implanté au bord de l'océan, dans un parc boisé de 8 ha avec accès direct et sécurisé à la plage de Saint-Georges-de-Didonne et une piscine privative. Hébergement réparti en petites chambres avec salle de bains et WC privatifs. Les longues plages de sable fin sont idéales pour la baignade et les jeux de plages. Les abords forestiers sont propices aux balades en vélo.

TRANSPORT :

En autocar grand tourisme au départ de Nancy, Dijon, Chalon et Mâcon.

ENCADREMENT :

1 directeur-riche et 1 animateur-riche pour 8 enfants

FORMALITÉS

Certificat d'aisance aquatique ou attestation du Savoir Nager scolaire

TRANSPORT :

En autocar grand tourisme au départ de Dijon.
Pré-acheminement en train au départ de Paris et Besançon.
Le bus reste à disposition du groupe durant toute la colo.

ENCADREMENT :

1 directeur-riche et 1 animateur-riche pour 8 enfants

ACTIVITÉS

- Séance de catamaran ou voile
- Baignades surveillées à la piscine et à l'océan
- Balade en bateau
- Balades à vélo dans la pinède
- Marchés artisanaux
- Temps libre sur la station balnéaire
- Grands jeux et veillées



Dates	Au départ de Dijon, Chalon et Macon	sur place
Du 21 juillet au 01 août	1015 €	870 €
Du 04 au 15 août *		

Nom du Séjour :
 Dates : du au
 Ville Départ / Retour : /
 Option(s) (le cas échéant) :

ADRESSE E-MAIL DE CORRESPONDANCE

(utilisée pour l'envoi de la convocation, trousseau, identifiant de l'espace adhérent Aroéven)

.....@.....

PARTICIPANT

NOM (en majuscule) : Sexe : M F
 Prénom : Date de naissance : / /

RESPONSABLE LÉGAL

Père Mère Tuteur légal
 Autre :
 NOM :
 Prénom :
 N° et Rue :
 Complément :
 Code postal : Ville :
 Pays (si étranger) :
 Email :
 Tel n°1 : Tel n°2 :

PERSONNE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

(si différent du responsable légal)

Structure (le cas échéant) :
 SIRET :
 N° et rue :
 Complément :
 Code postal : Ville :
 Email :
 Tel fixe :
CORRESPONDANT EN CHARGE DE L'INSCRIPTION :
 NOM : Prénom :
 Fonction : Tel :
 Email :

Le cas échéant, nom de l'éducateur ou de l'assistante sociale à contacter durant le séjour :
 Téléphone : Adresse e-mail :

DROIT À L'IMAGE

N'autorise pas / Autorise l'AROEVEN l'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour à photographier et filmer l'enfant inscrit durant ce séjour ou cette formation. Cela autorise l'Aroéven organisatrice, les Aroéven conventionnées et la Fédération des Aroéven, à utiliser, fixer, reproduire et communiquer les photos et les vidéos réalisées lors du séjour, dans la limite de durée légale. Les photos et les vidéos pourront être reproduites, en partie ou en totalité, sur tout support (papier, numérique, vidéo...) et intégrées à tout autre matériel (illustration, dessin, peinture, animation...) connu et à venir. Il est entendu que L'Aroéven et la Fédération des Aroéven s'interdisent expressément une exploitation des photographies ou des vidéos, susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'enfant. Ni nom, ni adresse, n'apparaîtront dans l'utilisation qui peut en être faite. Les représentants légaux pourront demander à ce que les photographies et les vidéos ne soient plus utilisées, en informant, l'Aroéven d'inscription par courrier ou mail.

AIDES FINANCIÈRES

Aide aux vacances accordée par une CAF si oui, N° Dpt : N° allocataire :
 Aide aux vacances accordée par la MSA si oui, N° Dpt : N° allocataire :
 Autres aides financières sollicitées :

Je soussigné(e) Prix du séjour :
 responsable légal de l'enfant Assurance annulation : OUI NON
 adhère à l'Aroéven en tant que membre bénéficiaire et certifie Montant payé :
 avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur le site www.aroeven.fr et les accepte. Mode de règlement :

Fait à le / /

Signature obligatoire
 du responsable légal :

Cette rubrique est destinée à répondre aux questions d'ordre général que vous vous posez sur l'organisation pratique du séjour de votre enfant...

QUELLES FORMALITES EFFECTUER POUR PARTIR AVEC L'AROÉVEN ?

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à un séjour, vous devez compléter, dater et signer le bulletin d'inscription, puis le transmettre à l'Aroéven de votre région, accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du prix du séjour. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception et sont closes dès que le séjour est complet. Le bulletin d'inscription est disponible :

- À l'intérieur de cette brochure
- Sur le site internet : <https://www.aroeven-dijon.fr/>
- Au siège de votre association (voir rubrique contact)

Dès réception du bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous ferons parvenir une attestation d'inscription, un état financier ainsi que le dossier individuel. Celui-ci est à nous retourner complété et signé dès que possible.

À réception du solde du séjour, à acquitter au plus tard 21 jours avant le départ, vous recevrez une « lettre d'informations séjour » précisant les modalités de départ et d'organisation du séjour.

Si vous désirez un paiement échelonné, renseignez-vous auprès de votre Aroéven d'inscription.

Si vous n'avez pas soldé le séjour, aucun document ne vous parviendra.

ATTENTION : pour les séjours à l'étranger, pensez à vous inscrire le plus tôt possible pour des questions de réservation de transport (en cas d'effectif réduit le séjour peut être annulé).

TRAITEMENT MEDICAL

L'assistant sanitaire ne pourra assurer le suivi du traitement de votre enfant qu'à la condition que les médicaments soient dans leur emballage d'origine et que vous nous fournissiez l'original de l'ordonnance.

PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES

Une copie du test d'aisance aquatique est obligatoire. Vous pouvez vous le procurer dans n'importe quelle piscine ou auprès de votre Aroéven d'inscription.

SEJOUR A L'ETRANGER

Votre enfant devra obligatoirement avoir en sa possession le jour du départ :

- Sa carte nationale d'identité ou son passeport en cours de validité ainsi qu'une autorisation de sortie du territoire.
- Sa carte européenne d'assurance maladie, à demander à votre caisse de Sécurité Sociale (15 jours pour l'obtenir).
- l'autorisation AVE ou ESTA (séjour au Canada ou USA).
- Une copie du carnet de santé (pages vaccinations).

LES AUTRES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour tous les séjours il vous faudra remplir :

- La charte du participant dans laquelle ce dernier s'engage à adopter un comportement respectueux et responsable durant le séjour.
- Une autorisation de droit à l'image nous autorisant à utiliser les photos prises lors du séjour, notamment pour illustrer nos supports de promotion. Il vous est possible de la refuser, auquel cas votre enfant ne sera pas pris en photo par l'équipe d'encadrement.

Selon les séjours, il peut également vous être demandé un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive spécifique.

QUELS RENSEIGNEMENTS VAIS-JE RECEVOIR DE L'AROÉVEN ?

LA LETTRE « INFORMATIONS AUX FAMILLES »

À réception du solde du séjour et au plus tard 3 semaines avant le départ, vous recevrez un document précisant les modalités du voyage, l'adresse du séjour et les coordonnées du directeur. Conservez ce courrier jusqu'au retour de votre enfant.

LE TROUSSEAU

C'est une liste indicative des vêtements à emporter pour le séjour. Il est fortement conseillé de préparer la valise avec votre enfant et de marquer toutes ses affaires. Lorsque le séjour dépasse 2 semaines, l'entretien du linge est prévu, il est donc inutile de surcharger sa valise. Il est également préférable d'éviter tout objet de valeur, dont le participant restera responsable.

LA LETTRE DU DIRECTEUR

Par ce document, le directeur présente le projet de fonctionnement du séjour. Il donne également des conseils pour que chaque jeune puisse être acteur de ses vacances.

COMMENT SE DÉROULE LE SÉJOUR ?

QUI VA S'OCCUPER DE MON ENFANT ?

Les jeunes sont encadrés dans le respect de la législation par un directeur titulaire du BAFD (ou d'un diplôme équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation. Un animateur « assistant sanitaire » veille à la santé et à l'hygiène des jeunes. C'est lui qui assure le suivi des traitements médicaux.

QUI CONDUIT LES ACTIVITES ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécifique sont menées par des personnels diplômés et titulaires d'un Brevet d'Etat spécifique. Les autres activités (grands jeux, ateliers créatifs...) sont encadrées par l'équipe d'animation.

COMMENT SONT CHOISIS LES HEBERGEMENTS ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux normes en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, infirmerie...). Pour les séjours itinérants, les jeunes sont hébergés dans des campings, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.

QUE MANGERA MON ENFANT ?

Petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus dans le séjour... Exception faite, parfois, du premier repas le jour du départ. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire dûment justifié et signalé au préalable. Toutefois, en tant qu'association laïque, les menus seront compatibles avec les principes du service public. À l'étranger, les menus intègrent les spécialités locales. En camping, les participants contribuent à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.

ET SI MON ENFANT EST MALADE ?

En cas de maladie ou d'accident, l'Aroéven fait l'avance des frais médicaux que le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soin sera délivrée en échange de ce paiement.

LE LINGE SERA-T-IL LAVÉ ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 2 semaines, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes

PEUT-ON GARDER SON TELEPHONE PORTABLE ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Pour profiter au maximum du séjour et créer une dynamique de groupe, il est préférable de laisser un peu le monde virtuel au profit des activités et des rencontres du séjour. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable.

PEUT-ON EMPORTER SA CONSOLE DE JEUX OU SON LECTEUR MP3 ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour apporter objets ou vêtements de valeur. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver à son retour. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

COMBIEN DONNER D'ARGENT DE POCHE ?

Pour acheter des postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

QUELLES SERONT SES OBLIGATIONS ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider son comportement. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommation de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable légal de l'enfant.

MON ENFANT SERA-T-IL SEUL PARFOIS ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.

COMMENT AURAI-JE DES NOUVELLES ?

Un blog sécurisé est mis en place pour chaque séjour, à défaut, un serveur téléphonique accessible 7j/7 et 24h/24 informe les parents du bon déroulement du séjour, même depuis l'étranger. Le numéro d'appel et le code d'accès vous sont communiqués dans la lettre d'informations. Les coordonnées du centre ou du directeur y figurent également ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse de la famille ou du correspondant) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir ! Vous pouvez joindre votre Aroéven d'inscription par téléphone durant l'été aux horaires d'ouverture.

MON ENFANT EST-IL ASSURÉ DURANT SON SÉJOUR ?

Tous les participants aux séjours sont couverts par l'assurance souscrite par l'Aroéven y compris dans le cadre d'un rapatriement sanitaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ADHESION

En s'inscrivant à un séjour Aroéven, le participant accepte d'adhérer à l'association. Cet acte gratuit permet notamment d'être assuré durant le séjour.

TARIFS ET PRESTATIONS

Nos tarifs sont établis selon des conditions économiques existantes au moment de la parution de notre catalogue. Ils pourraient être modifiés en fonction des variations de prix, des frais de transport et taxes afférentes, ainsi que des taux de change pour les pays hors zone euro.

PRESTATIONS COMPRISES DANS LE TARIF INDIQUE :

- Le transport aller-retour sur le lieu du séjour, depuis l'une des villes de départ proposées.
 - l'hébergement et les repas, selon les modalités prévues dans le descriptif du séjour.
 - l'encadrement, dans le respect de la législation en vigueur.
 - Les activités et leur matériel conformément au descriptif du séjour.
 - En cas de force majeure, des activités de substitution seront proposées.
 - l'assurance « risques » (hors assurance annulation).
 - Les frais de gestion des dossiers.
 - Le coût du séjour est forfaitaire : aucun remboursement de prestations éventuellement non consommées n'est possible.
- Les dépenses à caractère personnel ne sont pas incluses dans le prix du séjour. L'effectif maximum des participants est donné à titre indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel.

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT (HORS ASSURANCE ANNULATION)

Toute annulation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Celle-ci entraînera la perception de frais selon le barème suivant :

- Plus de 21 jours avant le départ : les frais d'annulation sont retenus, soit 50 € par participant.
- Entre 21 et 15 jours avant le départ : retenue de 30 % du montant total du séjour avec un minimum de 50 €.
- Entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant total du séjour.
- A partir de 6 jours avant le départ, l'intégralité sera retenue.

En cas d'annulation pour un séjour nécessitant au préalable l'acquisition d'un titre de transport nominatif, il vous sera réclamé le montant du titre de transport, si ce dernier est supérieur à 30 % du montant total du séjour.

- Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour (départ anticipé, renvoi, accident et maladie...).

L'Aroéven transmettra, au participant ou à son représentant légal, la liste des documents à fournir (voir descriptif du séjour). Les participants de nationalité extérieure à l'Union Européenne doivent se renseigner auprès de leur consulat ou ambassade, afin de connaître les documents nécessaires aux passages de frontières. Les participants devront être en possession de tous les documents nécessaires le jour du départ. En l'absence de carte nationale d'identité ou de passeport et d'autorisation de sortie du territoire nécessaires lors d'un séjour à l'étranger, le participant ne partira pas et son séjour ne sera pas remboursé.

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Nous nous réservons le droit :

- d'annuler un séjour au plus tard 21 jours avant la date du voyage si celui-ci n'a pas atteint 75 % de l'effectif prévu. Une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, l'intégralité des sommes versées vous sera restituée sans autre indemnité.
- De modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participants.
- De modifier les dates du séjour, en particulier pour les séjours nécessitant un transport aérien.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation optionnelle est proposée pour chaque séjour. Son tarif est indiqué lors de la procédure de réservation.

Consulter les conditions de l'assurance annulation : rubrique « CGV » du site internet. L'assurance annulation ne peut être souscrite qu'au moment de l'inscription du participant.

CONTRAT D'ASSURANCE SOUSCRIT PAR L'AROEVEN

L'Aroéven souscrit une assurance dont le montant est compris dans le prix du séjour. Les participants sont couverts durant les séjours par notre assurance pour les risques suivants : accidents, responsabilité civile, rapatriement sanitaire. Elle ne couvre pas les pertes, vols et dégradations d'objets et d'effets personnels. Il est conseillé aux familles de ne pas donner aux jeunes trop d'argent, de ne pas apporter : bijoux, téléphone portable, tablette... L'Aroéven ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, de dégradation ou de vol.

RENGOI

En cas de problèmes importants (violences physiques ou verbales, vol, consommation d'alcool ou de produits stupéfiants...), d'inadaptation ou de non-respect des règles de vie, le participant pourra être renvoyé chez son représentant légal. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à sa charge. Aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

SOINS MEDICAUX

Durant un séjour en France, l'Aroéven fait l'avance des frais médicaux suivants : visite du médecin, soins courants, médicaments... Le montant de ces frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture. En cas de frais importants (hospitalisation, ambulance...), la facture sera transmise à la famille ou au responsable légal aux fins de règlement. Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle doivent impérativement justifier de leurs droits au départ du séjour.

PHOTOS / VIDEOS

Les photos ou vidéos prises par l'Aroéven durant les séjours de vacances pourront être utilisées ultérieurement (catalogues, brochures d'information, publications, site internet...) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à l'Aroéven. En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui des Aroéven et de la Fédération des Aroéven. En cas de refus de ces conditions d'utilisation, il conviendra de le signaler à l'inscription. L'Aroéven décline toute responsabilité sur les photos et vidéos prises, à titre personnel, par les participants durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.

DÈS 16 ANS ! BAFA



CALENDRIER 2025 DES FORMATIONS

	Dates de la formation	Etendue du stage	Lieu du stage	Tarifs	Type	Conditions
Base	Du 22 au 29 Avril	8 jours en Continu	Lycée Stephen Liégeard Brochon	380 € (350 € si lycéen à Stephen liegeard)	BAFA lycéen Demi-pension	Avoir 16 ans et +
	Du 22 au 29 Avril	8 jours en Continu	Messigny et Vantoux	350 €	Demi-pension	Avoir 16 ans et +
	Du 3 au 5 juillet et du 7 au 11 juillet	8 jours en discontinu	Lycée Le castel Dijon	380 € (350 € si lycéen au Castel)	BAFA lycéen Demi-pension	Avoir 16 ans et +
	Du 3 au 5 juillet et du 7 au 11 juillet	8 jours en discontinu	Lycée Montchapet, Dijon	380 € (350 € lycéens Montchapet)	BAFA lycéen Demi-pension	Avoir 16 ans et +
	Fin septembre	8 jours en discontinu	Mâcon	400 €	Demi-pension	Avoir 16 ans et +
	25 octobre au 1 novembre	8 jours en Continu	Chenôve	485 €	Demi-pension	Avoir 16 ans et +

CONDITIONS POUR TOUS LES APPROFONDISSEMENTS / Avoir validé son stage pratique

	Dates de la formation	Etendue du stage	Lieu du stage	Thématiques	Type	Tarifs
Approfondissement	Du 22 au 27 Avril	6 jours en continu (+1)	Chenôve	Jeux et grand jeux Théâtre	Demi-pension	330 €
	Du 26 au 31 Mai	6 jours en discontinu	Chenôve - Maison de la vie associative	Jeux et grands jeux Public Ado/ petit	Demi-pension	330 €
	Du 22 au 27 Août	6 jours en continu	Lycée Stephen Liégeard Brochon	Jeux et grands jeux	Demi-pension	330 €
	Du 27 octobre au 1 novembre	6 jours en continu	Chenôve	Petite enfance, multicitivité, jeux et grands jeux	Demi-pension	330 €
	Du 27 octobre au 1 novembre	6 jours en continu	Autun	jeux et grands jeux, nature	Demi-pension	365 €

	Date de la formation	Lieu du stage	Conditions	Thématiques	Type	Tarifs
Qualification	Du 25 Octobre au 1 Novembre	Chenôve	- Avoir validé son stage pratique - Avoir le PSC1 - Avoir une attestation de nage de 100m	Surveillant de Baignade (renouvellement SB possible)	Demi-pension	420 €

L'AROÉVEN C'EST AUSSI...

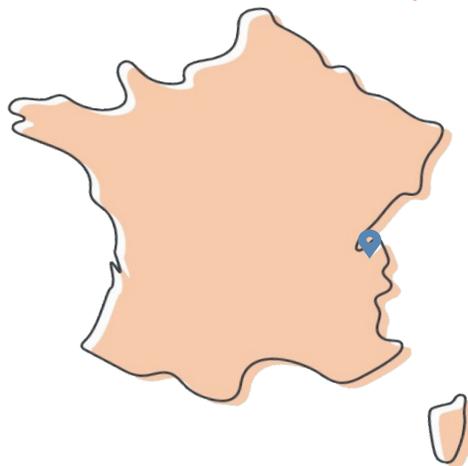
EN HAUTE SAVOIE



AVEC LE CHALET DE BELLEVAUX

ACCUEIL DE GROUPES

- Classes de découverte
- Classes vertes
- Classes de neige
- Classes de cohésion



- Séjours de vacances
- BAFA/BAFD
- Comités d'entreprise
- Particuliers...

TÉL : 04 50 73 70 36

MAIL : CENTRE.BELLEVAUX@AROEVEN.FR